



FEMAS
Hauts-de-France

Atelier Création de protocole 13/09/2018

ANIMATION ATELIER création de protocole

- Les définitions des coopérations « C'est quoi un protocole? »
- La pluri-professionnalité au quotidien « A quoi ça sert un protocole? »
 - Formalisation de l'informel simplement « comment fait-on? »
 - Objectivation et évaluation « Suivi du protocole ensemble? »
- Convention pour 5 à 8 protocoles dans l'ACI « Quelle évaluation? »

DEFINITION



HAS :

- Un protocole pluriprofessionnel traduit la volonté partagée d'associer des compétences médicales, soignantes, médico-sociales pour mieux prendre en charge une situation concernant une ou des maladie(s) aiguë(s) ou chronique(s)...
- Les protocoles pluriprofessionnels sont un support naturel du travail en équipe. Ils consolident un travail coordonné dès lors qu'ils :
 - ·s'appuient sur l'expérience et les compétences des professionnels concernés,
 - ·prennent en compte les données actualisées de la littérature,
 - ·formalisent et harmonisent des pratiques existantes,
 - ·proposent des voies de progrès, par de nouveaux services ou de nouveaux rôles,
 - ·renforcent et sécurisent les soignants,
 - ·sont aisément consultables lors des soins,
 - ·conçoivent le soin et le « prendre soin » comme un seul soin,
 - ·peuvent s'accompagner de valorisations financières et de ressources adaptées à leur usage,
 - ·sont régulièrement actualisés à la lumière de retours d'expérience,
 - ·s'inscrivent dans la démarche qualité des équipes de soins.
- **Il tient compte de l'expérience des patients et peut porter une attention particulière aux aidants naturels**



ETAPE 1 préparer le protocole

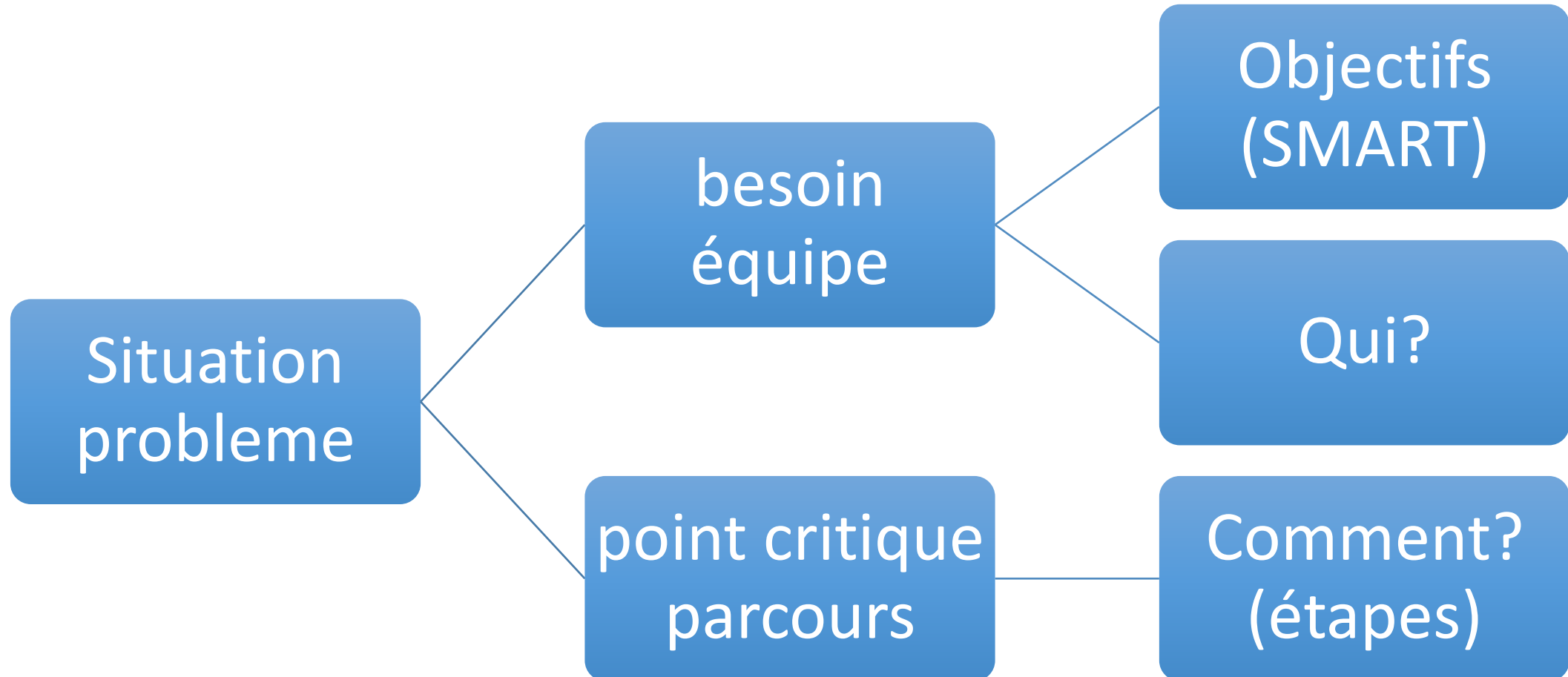
- Choix de la situation (post it préoccupation) 5 minutes
 - Besoin explicite de l'équipe et de travail en commun.
 - Point critique de la prise en charge.
 - Synthèse et délibération.
- Informer les professionnels. (peu importe le lieux d'exercice)
- Groupe de travail. (pluripro)

- VOILA où nous en sommes. (GT) AVEC Nos THEMATIQUES/OBJECTIFS

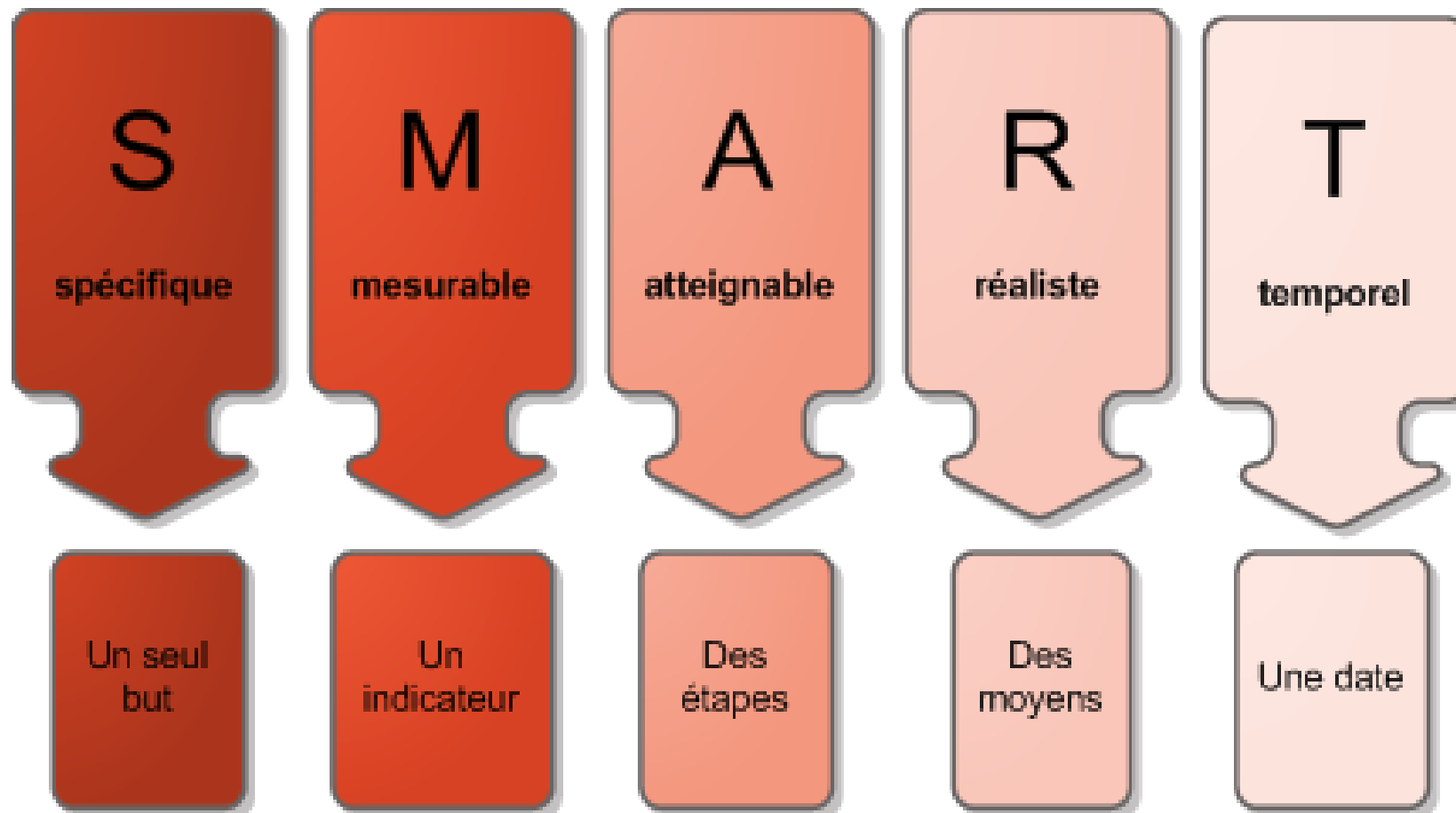
Etape 2 élaborer le protocole

- Analyse de la pratique actuelle (groupe pluripro5PS/carte conceptuelle)
 - Informations
 - Relations existantes
- Définir les objectifs
 - Bonne pratique (CRSP)
 - Meilleures pratiques possibles par consensus
- Concevoir le protocole (reprise de la carte conceptuelle élaborée vers tableau QQOQCP puis vers la fiche d'identité du protocole)
 - Etapes cliniques ou organisationnelles
 - Périmètres d'action des professionnels (vérification de la législation)
 - Logistique et accompagnement

Etape 2 carte conceptuelle



Etape 2 SMART/objectif





ETAPE 3 mettre en œuvre et suivre le protocole

- Diffuser le protocole.
 - A tout les professionnels concernés
- Documenter régulièrement les variations de la pratique par rapport au protocole.
 - Au cas par cas
- Recueillir les effets indésirables liés à l'utilisation du protocole
- Discuter et analyser en équipe les variations et les effets indésirables.
 - solutions
- Mettre à jour régulièrement le protocole. **AUTO-EVALUATION**
 - Annuellement/ routine

ETAPE 3 « ce qui est attendu »



	Critères	Oui	Non	Ne peut se prononcer	Commentaires
	Besoin et contexte de mise en œuvre du protocole				
Critères essentiels	Le protocole répond-il à un vrai besoin identifié par l'équipe ?				
	Le besoin identifié nécessite-t-il l'intervention coordonnée de plusieurs catégories de PS de l'équipe qui ne se limite pas à un binôme dans une relation prescripteur/exécutant?				
	Contenu du protocole				
Critères essentiels	Les objectifs de la prise en charge proposés sont-ils précisés ?				
	Le protocole est-il limité à un ou des points critiques de la prise en charge?				
	Le protocole précise-t-il le rôle de chacun des professionnels impliqués dans la prise en charge ?				
	Le protocole précise-t-il les moments d'intervention de chacun des professionnelles impliqués dans la prise charge?				
	Le protocole est-il conforme aux bonnes pratiques ou lorsqu'elles n'existent pas, est-il basé sur les meilleures pratiques possibles sur la base d'un consensus du groupe ?				
	Le protocole prévoit-t-il des outils associés à la prise en charge ?				
	Accessibilité du protocole				
	Le protocole est-il simple et aisément consultable lors des soins				
	Auto-évaluation du protocole				
	Le protocole prévoit-il des critères de suivi ?				
Critères essentiels	Le protocole prévoit-il des échanges en équipe pluriprofessionnelle qui pourraient permettre des réactualisations régulières ?				

RA/ACI « quelles thématiques? »



PROTOCOLES PLURIPROFESSIONNELS	<p>Ces protocoles précisent :</p> <ul style="list-style-type: none">o le rôle et les temps d'intervention des différents professionnels impliqués dans la prise en charge ;o les modalités de transmission entre professionnels des informations nécessaires à une bonne coordination des soins.
	<p>Thématiques:</p>
	<p>- affections sévères compliquées ou décompensées : insuffisance BPCO, asthme instable ; troubles psychiques graves... ;</p>
	<p>- pathologies chroniques nécessitant des soins itératifs et une intervention pluri-professionnelle permettant notamment de prévenir la désinsertion socioprofessionnelle : lombalgies chroniques invalidantes, syndrome anxio-dépressif ... ;</p>
	<p>- patients pour lesquels le risque iatrogénique ou l'équilibre thérapeutique nécessitent l'intervention concertée récurrente de plusieurs acteurs (pharmacien ; biologiste ; infirmier ; médecin généraliste ou autre spécialiste...) : AVK ; insulinothérapie...</p>
	<p>- patients complexes ou en perte d'autonomie pour lesquels le maintien à domicile doit être conforté : sujets âgés fragilisés (isolement ; dénutrition...) ; plaies chroniques (escarres ; ulcères veineux ou mixtes ; plaies du diabétique) ; patients poly-pathologiques ; soins palliatifs ; suivi post AVC...</p>
	<p>- patients obèses ;</p>
	<p>- grossesses à risque (pathologie sous-jacente ; antécédents ; grossesses multiples...) et grossesses évoluant dans un environnement psychosocial difficile (isolement ; précarité ; addictions...)</p>
	<p>- pathologies dont la prise en charge est rendue complexe par l'association à des troubles psychiques, des troubles du comportement ou des difficultés sociales ; maltraitance intra familiale.</p>

SUIVI

- Nombre de personnes prises en charge.
- Evolutions et évaluation selon critères biologiques.
- Satisfaction des professionnels et des patients.



Conclusion



- Merci d'avoir participé et bravo pour la construction de ces protocoles
- Il vous reste à aller pratiquer au sein de vos équipes respectives
- La FEMASHauts-de-France tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et faire évoluer vos protocoles existants.
- Mise en commun.
- Partage, question, conclusion.